

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----  
ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----  
CANTON DE ROYAN

-----  
COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 22.178**

L'an deux mille vingt-deux, le 5 décembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION**

Le 29 novembre 2022

**DATE D'AFFICHAGE**

Le 29 novembre 2022

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** :

M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU  
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT  
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Patrick MARENGO  
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CUSSAC  
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme GACHET-BARRIÈRE

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS** : Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry REGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS CULTURELLES ANNÉE 2023

**RAPPORTEUR** : Mme DAVID

**VOTE** : UNANIMITÉ

Dans l'attente des subventions définitives de 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions culturelles suivantes :

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| - CENTRE D'ARTS PLASTIQUES | + 20 000,00 € |
| - ECHANCRURES              | + 20 000,00 € |

Ces subventions seront déduites du montant attribué lors du vote des subventions définitives de 2023.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'avis de la Commission des Finances (pour le Centre d'Arts Plastiques)
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

#### Article 65748 - Fonction 30

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| ○ CENTRE D'ARTS PLASTIQUES | + 20 000,00 € |
| ○ ECHANCRURES              | + 20 000,00 € |

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Dominique BERGEROT

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 7 décembre 2022